

Corrigé – Brevet 2026 – histoire-géographie-EMC – Asie

Analyser et comprendre des documents en histoire : le programme du Front populaire (1936), Maîtriser différents langages pour raisonner et utiliser des repères géographiques : les aires urbaines en France, Situation pratique : le rôle des députés dans la démocratie représentative

Corrigé détaillé rédigé par Ben, professeur particulier – benprofparticulier.fr

Exercice 1 – Analyser et comprendre des documents en histoire : le programme du Front populaire (1936) (15 pts)

1. L'auteur est **Léon Blum, président du Conseil**, c'est-à-dire chef du gouvernement sous la Troisième République. Il prononce ce discours devant la Chambre des députés le 6 juin 1936.
2. Le Front populaire arrive au pouvoir **par les élections**, de façon démocratique : le gouvernement se présente « au lendemain d'élections générales », par « la sentence du suffrage universel » (élections législatives d'avril-mai 1936).
3. Le Front populaire arrive au pouvoir dans un contexte de crise : Léon Blum évoque « la crise qui l'accable », « souffrances et d'angoisses que leur durée rend sans cesse plus cruelles » et la nécessité de « résorber le chômage ». La France subit en effet depuis 1931 les effets de la crise économique mondiale née du krach de 1929, qui provoque chômage et baisse des revenus.
4. Trois réformes proposées : « La semaine de quarante heures », « Les congés payés », « Les contrats collectifs » (on pouvait aussi citer « Un plan de grands travaux » ou « La nationalisation de la fabrication des armes de guerre »).
5. Le programme du Front populaire répond d'abord à une **crise économique** : un « plan de grands travaux » et la volonté d'« accroître la masse des revenus consommables » doivent « ranimer l'économie française » en relançant la consommation. Il répond aussi à une **crise sociale** : pour « résorber le chômage » et apporter « un peu de bien-être », il propose la semaine de quarante heures, les congés payés et les contrats collectifs ; ces mesures sont adoptées en juin 1936, après les accords de Matignon (7-8 juin 1936) qui augmentent les salaires, dans un contexte de grandes grèves avec occupations d'usines. Enfin, il répond à une **crise politique** : le Front populaire, alliance des socialistes, des communistes et des radicaux, s'est formé contre la menace des ligues d'extrême droite (émeute du 6 février 1934) ; Blum affirme donc : « Nous gouvernerons en républicains. Nous assurerons l'ordre républicain. » La « nationalisation de la fabrication des armes de guerre » et la « volonté de paix » répondent, elles, à la montée des tensions en Europe face aux dictatures.

 **Astuce.** Quand la question annonce trois crises (économique, sociale, politique), consacre une phrase à chacune avec une citation du texte et une connaissance précise (date, événement). C'est ce découpage que le correcteur cherche.

Exercice 2 – Maîtriser différents langages pour raisonner et utiliser des repères géographiques : les aires urbaines en France (25 pts)

1. Développement construit (18 points)

Plan possible : introduction (définition, exemple de Lyon, problématique) ; I. Une organisation en auroles autour d'une ville-centre ; II. Des dynamiques : étalement urbain, mobilités et métropolisation ; conclusion (bilan et défis).

Développement rédigé

Aujourd'hui, plus de huit Français sur dix vivent dans une aire urbaine, c'est-à-dire un ensemble formé d'une ville-centre, de ses banlieues et d'une couronne périurbaine dont une grande partie des habitants travaille dans le pôle urbain (depuis 2020, l'Insee parle d'« aire d'attraction des villes »). L'aire urbaine de Lyon, la deuxième de France avec plus de deux millions d'habitants, en est un bon exemple. Comment les aires urbaines françaises sont-elles organisées et comment évoluent-elles ?

Une aire urbaine est d'abord organisée en auréoles autour d'une ville-centre. Celle-ci concentre les emplois, les services rares et les fonctions de commandement : à Lyon, le quartier d'affaires de la Part-Dieu, situé autour de la gare TGV, accueille des sièges d'entreprises, tandis que le centre historique attire touristes et commerces. Autour de la ville-centre s'étendent les banlieues, urbanisées de façon continue : on y trouve des grands ensembles construits dans les années 1960-1970, comme à Vaulx-en-Velin, mais aussi des quartiers pavillonnaires, des zones industrielles et des centres commerciaux. Plus loin commence l'espace périurbain, où des lotissements de maisons individuelles se mêlent aux champs et aux villages, par exemple dans les monts du Lyonnais.

Ces aires urbaines sont aussi très dynamiques. Depuis les années 1970, l'étalement urbain est important : de nombreux ménages quittent la ville-centre pour s'installer dans le périurbain, où ils trouvent une maison avec jardin à un prix plus abordable. Ce phénomène, rendu possible par l'automobile, grignote des terres agricoles. Il entraîne des mobilités pendulaires quotidiennes entre le domicile et le lieu de travail, souvent à l'origine d'embouteillages et de pollution ; c'est pourquoi les villes développent les transports en commun (métro, tramway, TER). Les emplois et les activités se déplacent eux aussi vers les périphéries : zones d'activités, centres commerciaux, aéroport de Lyon-Saint-Exupéry. Enfin, la métropolisation renforce les plus grandes villes, qui concentrent populations, richesses, universités et emplois qualifiés. Lyon, reliée à Paris en deux heures environ par le TGV et dotée d'un aéroport international, est devenue en 2015 une métropole. Les quartiers anciens sont rénovés, comme la Confluence, ancien espace industriel et portuaire transformé en quartier moderne.

Ainsi, les aires urbaines françaises sont organisées autour d'une ville-centre qui domine des banlieues et une couronne périurbaine de plus en plus vaste. Elles continuent de s'étendre, mais doivent désormais limiter l'étalement urbain et la place de la voiture pour devenir plus durables.

 **Astuce.** Le sujet propose un schéma légendé : trois cercles emboîtés (ville-centre, banlieues, couronne périurbaine), des flèches pour les mobilités pendulaires vers le centre et des flèches vers l'extérieur pour l'étalement urbain. Il ne remplace pas le texte, mais il le complète bien.

 **Piège.** La consigne demande « au moins trente lignes » et un exemple étudié en classe : un développement trop court ou sans aucun exemple précis (nom de ville, quartier, transport) est fortement pénalisé. Utilise les mots proposés (ville-centre, périurbain, mobilités, étalement urbain, emplois, métropolisation) en les expliquant.

2. Utiliser des repères géographiques (7 points) — sur la carte en annexe :

1. Écrire le nom de deux aires urbaines à côté des points déjà placés, par exemple **Paris** (le point sur la Seine, dans le nord du pays, le plus au sud-est des deux points du fleuve), **Lyon** (le point au confluent du Rhône et de la Saône, au centre-est) ou **Marseille** (le point sur la côte méditerranéenne, à l'est du delta du Rhône). D'autres réponses sont justes : Lille (point le plus au nord), Strasbourg (à l'est, sur le Rhin), Nantes (sur la Loire, près de l'Atlantique), Bordeaux, Toulouse (sur la Garonne), Nice, Montpellier.

2. A : océan Atlantique ; B : mer Méditerranée.

3. Dans la case vide de la légende « Aires urbaines », dessiner un **point plein (cercle noir)** identique à ceux de la carte.

4. Nommer un fleuve en écrivant son nom le long du trait : par exemple la **Loire** (plus long fleuve de France, qui traverse le centre et se jette dans l'océan Atlantique après Nantes), la **Seine** (qui passe à Paris et se jette dans la Manche), la **Garonne** (Toulouse, Bordeaux) ou le **Rhône** (Lyon, delta en Méditerranée).

5. Tracer le figuré en triangles le long d'une côte, par exemple la **façade méditerranéenne** (de la frontière espagnole à Nice, avec le grand port de Marseille-Fos), ou la façade de la Manche et de la mer du Nord (du Havre à Dunkerque), ou la façade atlantique.

Enseignement moral et civique – Situation pratique : le rôle des députés (20 pts) **dans la démocratie représentative**

1. Les députés siègent à l'**Assemblée nationale** (au Palais-Bourbon, à Paris).

2. Les députés exercent le **pouvoir législatif**.

3. Trois missions qui participent au parcours de la loi : « Ils déposent des propositions de loi. » ; « Ils proposent des amendements pour modifier les textes examinés. » ; « Ils votent les lois. »

△ **Piège.** « Ils contrôlent l'action du Gouvernement » est bien une mission des députés, mais elle ne fait pas partie du parcours de la loi : ne la retiens pas ici.

4. Le territoire est découpé en 577 circonscriptions et, dans chacune, les électeurs élisent un député au suffrage universel direct pour cinq ans : le député est donc élu localement et connaît bien les habitants de sa circonscription. Mais, une fois élu, il ne représente pas seulement sa circonscription : il vote des lois qui s'appliquent à toute la France et parle au nom de la Nation tout entière. La Constitution de 1958 précise que la souveraineté nationale appartient au peuple, qui l'exerce par ses représentants, et que « tout mandat impératif est nul ».

5. Exemple d'article :

Les députés : la voix des citoyens à l'Assemblée

En France, nous vivons dans une démocratie représentative : les citoyens ne votent pas eux-mêmes chaque loi, ils élisent des représentants qui le font en leur nom. Lors des élections législatives, les électeurs de chacune des 577 circonscriptions choisissent un député au suffrage universel direct, pour cinq ans. À l'Assemblée nationale, les députés exercent le pouvoir législatif : ils déposent des propositions de loi, les modifient par des amendements, votent les lois et le budget de l'État. Ils contrôlent aussi l'action du Gouvernement, par exemple lors des questions au Gouvernement, et peuvent le renverser en votant une motion de censure. Élus localement, ils représentent pourtant toute la Nation. Leur rôle est donc essentiel : ils font entendre la volonté du peuple souverain et empêchent qu'un seul pouvoir décide de tout. C'est pourquoi voter aux élections législatives est un droit précieux et un devoir civique, que nous exercerons dès nos 18 ans.

Conseils pour le jour J

L'épreuve dure 2 heures pour 60 points : histoire-géographie sur 40 points et EMC sur 20 points. Le développement construit de géographie vaut 18 points à lui seul : garde-lui au moins 40 minutes, fais un plan au brouillon et écris vraiment trente lignes, avec un exemple précis appris en classe (une aire urbaine, ses quartiers, ses transports).

Dans l'analyse du discours de Léon Blum, respecte la longueur demandée : « réponse courte » signifie un mot ou une citation, pas un paragraphe. Pour la question 5, sépare clairement les trois crises (économique, sociale, politique) et ajoute à chaque fois une connaissance (crise de 1929, accords de Matignon, 6 février 1934).

N'oublie pas de rendre la carte en annexe avec ta copie, et soigne-la : noms écrits lisiblement et horizontalement, figurés identiques à ceux de la légende. En EMC, l'article final doit avoir un titre et expliquer pourquoi les députés sont importants, pas seulement énumérer leurs missions ; ne signe pas ton article (anonymat).

Ce document est la propriété intellectuelle de Ben, professeur particulier (benprofparticulier.fr), protégée par le Code de la propriété intellectuelle (art. L. 111-1 et L. 122-4). Il est mis à disposition pour un usage personnel de révision. Toute reproduction, diffusion, mise en ligne ou revente, totale ou partielle, sans autorisation écrite est interdite et constitue une contrefaçon (art. L. 335-2).